

## Délibération du Conseil d'administration n° 2019 - 061 Séance du 5 juillet 2019

Président : M. Pasquale Mammone Vice-Président : M. Olivier Chovaux

## Dénomination de salles à la Faculté de Droit

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

Acquisition de la délibération =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : **36** Nombre de membres présents : **13** Nombre de membres représentés : **5** 

Nombre de vote pour : 18 Nombre de vote contre : Nombre d'abstentions :

## L'attribution de noms

- « Nourredine Saadi »,
- « Simone Veil ».
- « René Cassin »,
- « Jean Hippolyte Emmanuel dit Adhémar Esmein »

à des salles de la Faculté de Droit est approuvée.

Fait à Arras, le 5 juillet 2019

Le Vice-Présiden

Olivier CHOVAUX



DIRECTION Reçu le

0 4 AVR. 2019

Madame Fanny Vasseur-Lambry Doyen de la Faculté de Droit Alexis de Tocqueville

à Douai, le 25 mars 2019

à Monsieur le Président de l'Université d'Artois

Réf: 18/19-005

Objet : nom des salles de cours

Monsieur le Président,

J'ai informé le Conseil d'UFR du souhait des collègues de la faculté de Droit d'honorer des personnes en donnant leur nom à certaines salles de cours.

En effet, il a été demandé de nommer une salle Nourrédine Saadi, du nom d'un collègue disparu en décembre 2017 et très estimé à la faculté de Droit, il a été demandé aussi une salle « Simone Veil, une salle René Cassin et une salle Jean Hippolyte Emmanuel dit Adhémar Esmein « grand historien du droit » (1848-1913).

Je vous remercie de bien vouloir me donner votre avis sur cette demande.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Doyen,

Faculté de droit Alexis de Tocqueville Rue d'Esquerchin 59500 DOUAI 03 27 94 50 50